

Sondage Jour du Vote

Le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 selon la proximité syndicale

Enquête Harris Interactive pour



Wolters Kluwer

Enquête réalisée en ligne le dimanche 23 avril 2017 en journée. Échantillon de 7 191 inscrits sur les listes électorales, issus d'un échantillon représentatif de 7830 Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e)

*_**

Dans le cadre du premier tour de l'élection présidentielle, Harris Interactive a réalisé ce dimanche 23 avril une enquête afin de mieux qualifier le vote des électeurs. Pour *Liaisons Sociales Quotidien – Wolters Kluwer*, Harris Interactive a analysé le vote au regard de la proximité syndicale.

Que retenir de cette enquête ?

- De manière générale, et sans surprise, les sympathisants d'un syndicat de salariés ont voté avant tout pour des candidats de la gauche et du centre. Ainsi, trois candidats se partagent la faveur des deux tiers d'entre eux : 28% ont voté pour Emmanuel Macron, 28% pour Jean-Luc Mélenchon et 11% pour Benoît Hamon. En revanche, seule une minorité de sympathisants d'un syndicat de salariés s'est prononcée en faveur de candidats de la droite et de l'extrême-droite (en particulier, François Fillon et Marine Le Pen ont chacun bénéficié du vote de 13% d'entre eux). En revanche, la situation est totalement différente en ce qui concerne les sympathisants d'un syndicat patronal (MEDEF, CGPME) qui choisissent majoritairement un candidat de droite : plus de la moitié d'entre eux déclarent avoir voté en faveur de

François Fillon (et 8% de Marine Le Pen). Notons néanmoins que 21% d'entre eux se sont prononcés pour Emmanuel Macron. Enfin, les personnes ne se disant proches d'aucun syndicat ont avant tout porté leurs suffrages sur Marine Le Pen (25%) et Emmanuel Macron (23%), devant François Fillon (19%) et Jean-Luc Mélenchon (17%).

- **Si l'on détaille les tendances de vote par syndicat, notons tout d'abord que les sympathisants de quatre syndicats se sont avant tout prononcés en faveur de Jean-Luc Mélenchon. Celui-ci reçoit en effet la préférence de 53% des sympathisants Sud-Solidaires, 51% de ceux de la CGT, 43% de ceux de la FSU et 32% de ceux de Force Ouvrière.** Cette préférence est très marquée, car les autres candidats cités par ces différents types de sympathisants arrivent généralement loin derrière celui de la France Insoumise. Ainsi, les sympathisants Sud-Solidaires, qui choisissent majoritairement Jean-Luc Mélenchon (53%), ne votent pour les principaux autres candidats (Benoît Hamon, Emmanuel Macron et Marine Le Pen) qu'à hauteur de 13% chacun (et 7% pour François Fillon). De même, si plus de la moitié des sympathisants CGT ont choisi Jean-Luc Mélenchon (51%), 15% d'entre eux indiquent avoir voté pour Marine Le Pen, 13% pour Benoît Hamon et 12% pour Emmanuel Macron. Même constat du côté des sympathisants de la FSU : 43% ont voté pour Jean-Luc Mélenchon, loin devant Emmanuel Macron (19%) et Benoît Hamon (18%). Enfin, les sympathisants FO se sont avant tout prononcés en faveur de Jean-Luc Mélenchon (32%), mais le deuxième candidat qu'ils citent le plus est Marine Le Pen (24%). Rappelons qu'en 2012, le vote des sympathisants Sud-Solidaires, CGT et FSU s'était principalement réparti entre Jean-Luc Mélenchon et François Hollande (les sympathisants FO avaient alors d'abord choisi François Hollande et Marine Le Pen)¹.
- **Emmanuel Macron, quant à lui, arrive en tête des suffrages des sympathisants de deux syndicats. En effet, près d'un sympathisant de la CFDT sur deux (48%) indique avoir voté en faveur du candidat d'En Marche !**, les autres candidats cités par cette population arrivant loin derrière lui (François Fillon : 15%, Jean-Luc Mélenchon : 14% et Benoît Hamon : 12%). **On constate le même phénomène auprès des sympathisants de l'UNSA** : 42% d'entre eux ont voté en faveur de l'ex-Ministre de l'Economie, loin devant les principaux autres candidats choisis (Jean-Luc Mélenchon : 16%, Marine Le Pen : 14% et Benoît Hamon : 13%). Emmanuel Macron bénéficie ainsi du vote de sympathisants de deux syndicats qui avaient majoritairement choisi François Hollande en 2012.

¹ http://harris-interactive.fr/opinion_polls/sondage-jour-du-vote-vote-au-premier-tour-de-lelection-presidentielle-de-2012-selon-la-proximite-syndicale-etude-harris-interactiveviadeo-pour-liaisons-sociales/

- **Enfin, les sympathisants des deux autres syndicats testés se sont prononcés principalement en faveur de François Fillon et Emmanuel Macron.** 43% des **sympathisants CFE-CGC** ont voté pour le candidat Le Républicains, et 31% pour le candidat d'En Marche !, Marine Le Pen arrivant en troisième position (13%). La répartition des suffrages est très similaire du côté des **sympathisants de la CFTC** : plus d'un tiers d'entre eux (34%) ont voté pour François Fillon, 29% pour Emmanuel Macron et 14% pour Marine Le Pen. En 2012, les sympathisants de ces deux syndicats avaient voté principalement en faveur de Nicolas Sarkozy.
- **Au final, observons que, si quelques candidats ont bénéficié de la préférence de certains types de sympathisants syndicaux** (Jean-Luc Mélenchon avec Sud-Solidaires, la CGT, la FSU et FO ; Emmanuel Macron avec la CFDT et l'UNSA, François Fillon avec les syndicats patronaux, la CFE-CGC et la CFTC), d'autres ont un profil de « préférence syndicale » réparti de façon plus équilibrée entre la plupart des syndicats. Au-delà des « petits » candidats (ceux ayant bénéficié d'une proportion relativement restreinte des suffrages), **c'est notamment le cas de Marine Le Pen** (un peu plus choisie par les sympathisants FO, mais présente de manière non négligeable auprès des sympathisants de l'ensemble des syndicats) **et de Benoît Hamon** (même si celui-ci est légèrement plus cité par les sympathisants de la FSU que par les autres).

*_**

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive –, la taille de l'échantillon.

A propos de Harris Interactive

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études. Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l'institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l'international. Animé par l'énergie de la passion, porté par l'innovation et convaincu que le marché est en pleine mutation, Harris Interactive accompagne ses clients face à leurs nouveaux challenges et repense avec eux le métier des études. Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint ITWP permettant ainsi à ce groupe international d'étendre sa présence dans la filière études.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur www.harris-interactive.fr, [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Contacts Harris Interactive en France :

Laurence Lavernhe - 39 rue Crozatier - 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 - lavernhe@harrisinteractive.fr
Jean-Daniel Lévy - Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - jdlevy@harrisinteractive.fr